

La lettre des chasseurs charentais N°21

La nouvelle campagne 2017-2018 est déjà lancée. La chasse à l'approche et à l'affût du chevreuil et du sanglier a débuté dès le 1^{er} juin et dès le 15 août, des battues pourront être organisées sur l'ensemble du département.



Cette année, les cultures, et en particulier le maïs, étant en avance au niveau de leur développement, un arrêté préfectoral a été pris pour que les chasseurs locaux, en accord avec les agriculteurs, puissent intervenir, si des dégâts étaient avérés, en organisant des battues à partir du 1^{er} août. A l'heure où j'écris ces lignes, ce sont 80 territoires qui en ont fait la demande.

L'état a confié aux fédérations départementales de chasseurs un certain nombre de missions de service public qu'elles ont l'obligation de remplir : recouvrement de la redevance cynégétique à travers le guichet unique, formation des nouveaux chasseurs, indemnisation des dégâts aux cultures causés par le grand gibier et maintien de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.

Le rôle du chasseur est primordial pour la réalisation de certaines de ces missions. Elle passe nécessairement par la maîtrise des populations de grand gibier et la maîtrise des dégâts. Cette année cynégétique va être importante.

En dehors des problématiques qui n'incombent pas au monde de la chasse, je pense en particulier aux zones d'exclusion, aux zones périurbaines, aux zones contigües à des axes importants de circulation où nous ne pouvons intervenir avec nos chiens, nous devons redoubler d'efforts dans les prélèvements pour ne pas nous laisser déborder par des populations de grands gibiers que nous ne pourrions plus réguler à l'avenir.



Je sais pouvoir compter sur votre diligence pour ne pas en arriver à ces extrémités. Certains secteurs du département, hier en difficulté face à un surplus de sangliers, aujourd'hui voient leurs efforts récompensés par un retour à la normale. Je les remercie pour avoir tout mis en œuvre pour solutionner le problème.

Dans quelques jours démarrera l'opération « recyclage de cartouches ». Soucieux d'assouvir notre passion dans une nature sauvegardée, chaque chasseur se doit de récupérer ses douilles vides. Jusqu'à présent rien n'avait été mis en place pour le recyclage de ce matériel. C'est chose faite maintenant.

Une nouvelle action qui prouve que le monde de la chasse est particulièrement sensible à la préservation des biotopes.

Pauline Dillerin, notre animatrice en milieu scolaire continue à promouvoir la nature auprès d'un public jeune et moins jeune. Les sorties « brame » sont reconduites cette année et de nouvelles animations sont en préparation.

L'année 2018 sera une année importante car elle verra se renouveler le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique, document qui encadrera la chasse dans le département pour les six ans à venir.

Les réunions de consultation avec nos partenaires ont commencé et l'avis des chasseurs a été sollicité. Je tiens à remercier mes deux collègues, Fernand Patrier et Jean-Michel Pasquier, pour le travail qu'ils accomplissent depuis déjà plusieurs mois au suivi de cet important dossier.

**En ce début d'année cynégétique, je vous souhaite de
prendre beaucoup de plaisir dans l'accomplissement de
notre passion : la chasse.**

Le Président de la Fédération des Chasseurs,
Bruno Meunier

Une opération percutante !

A compter du 10 Septembre

Les 13 000 chasseurs charentais se mobilisent pour la collecte et le recyclage de leurs cartouches usagées



Le développement qui est devenu une priorité nationale, concerne tous les citoyens et toutes les catégories socio professionnelles.

Consciente de cet enjeu, la Fédération des Chasseurs de la Charente, association agréée au titre de la protection de l'environnement, vient de créer une filière de collecte et de recyclage des cartouches de chasse usagées.

Principes de la collecte

● Des sacs de récupération seront remis aux territoires de chasse ainsi que des documents de communication :

- ☛ 1 sac pour les étuis plastiques et laiton
- ☛ 1 sac pour les douilles uniquement en laiton
- ☛ Des affiches et tracts à destination des chasseurs

● Des bacs seront positionnés dans 7 points de collecte en Charente

- Au siège de la Fédération des Chasseurs à Puymoyen
- Au centre de formation des chasseurs à Rougnac
- A la déchetterie de Barbezieux
- A la déchetterie de Jarnac
- A la déchetterie de Villejésus
- A la déchetterie de Roumazieres
- A la déchetterie de Mansle

Lorsque les sacs fournis seront suffisamment remplis ou en fin de saison de chasse, ceux-ci seront acheminés dans un point de collecte. Ils seront ensuite transférés vers le centre de recyclage par l'entreprise WILLIAM SABATIER RECYCLAGE.

= début de la collecte : 10 septembre 2017. Une évaluation annuelle sera effectuée et communiquée.

POUR LES ORGANISATEURS DE BALL TRAP : des sacs sont actuellement disponibles sur demande au secrétariat de la Fédération des chasseurs de la Charente.

LES PARTENAIRES DE CETTE OPERATION



Déchets de venaison du grand gibier, un nouveau service pour les chasseurs !

La recrudescence de la tuberculose bovine en Charente conduit les services de l'état et les acteurs privés concernés à prendre des mesures qui touchent les chasseurs.

Ainsi, un arrêté ministériel impose que les Fédérations Départementales des Chasseurs mettent en place un système d'évacuation des viscères des sangliers, chevreuils et cerfs par le service d'équarrissage.

Cette obligation d'intérêt général et de santé publique doit s'appliquer sur la zone du département infectée et le périmètre de surveillance.

Au total, 168 communes sont concernées pour 335 territoires de chasse. Des bacs seront positionnés sur les communes de : Angeduc, Bardenac, Courgeac, Edon, Dirac, Mouthiers, Oriolles et St Romain.

Les responsables des territoires de chasse ont été informés lors de réunion et recevront un dossier relatif à cette action.

L'Etat ne finançant pas cette mesure, des partenaires ont été sollicités pour assurer un co-financement.

La saison de chasse 2017/2018 sera une année expérimentale.

L'objectif de notre

Fédération : satisfaire cette obligation sans augmenter la charge financière des chasseurs Charentais. En effet, ceux-ci finançant déjà les agriculteurs pour les dégâts causés par le grand gibier aux cultures et faisant de gros efforts pour prélever un maximum de grand gibier ne doivent pas être pénalisés par cette mesure.

Chasseurs investis

"COLLECTE DES DECHETS ISSUS DE LA CHASSE DU GRAND GIBIER"

Ce bac de collecte, mis en place par la Fédération Départementale des Chasseurs et la municipalité de _____, avec l'appui technique et financier des municipalités, a pour but d'améliorer la gestion des déchets issus de la chasse du grand gibier.

Les déchets sont regroupés puis collectés par une société d'équarrissage.

UTILISATION EXCLUSIVEMENT RESERVEE

**à la collecte obligatoire des déchets issus de la chasse
du grand gibier,
pour les structures de chasse non clôturées et adhérentes.**

Pour tout renseignement, contacter la Fédération :
05.45.61.50.71 - contact@chasseurcotecharente.com

INFORMATION POINT DE COLLECTE

UTILISATION MUTUALISEE

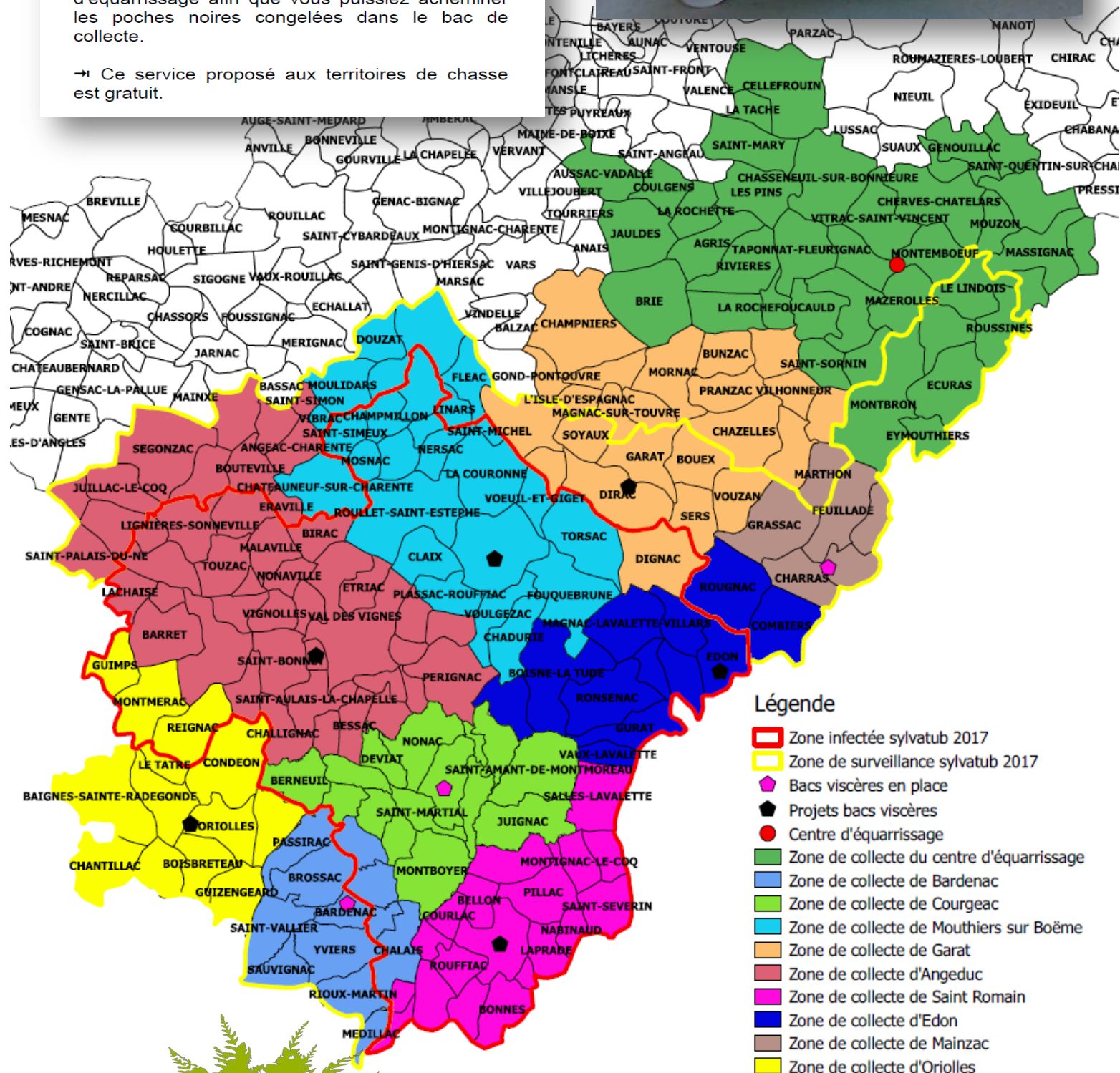
→ Un examen initial de la venaison est obligatoire. Quelle que soit la destination de la venaison, il convient d'effectuer l'examen de la carcasse et des organes.

→ Après éviscération et découpe, mettre tous les déchets dans un sac poubelle (poche noire).

→ Congeler la poche.

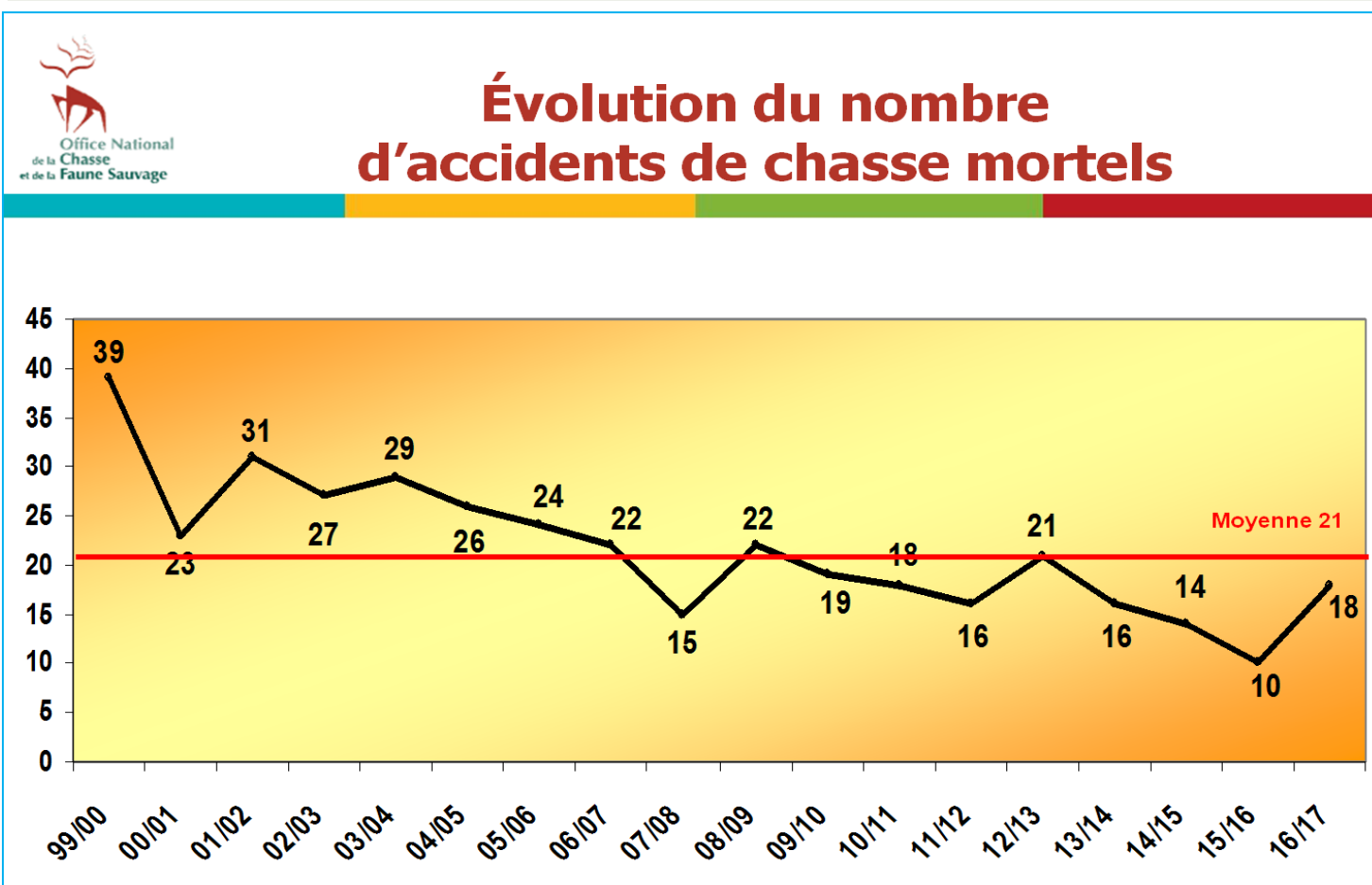
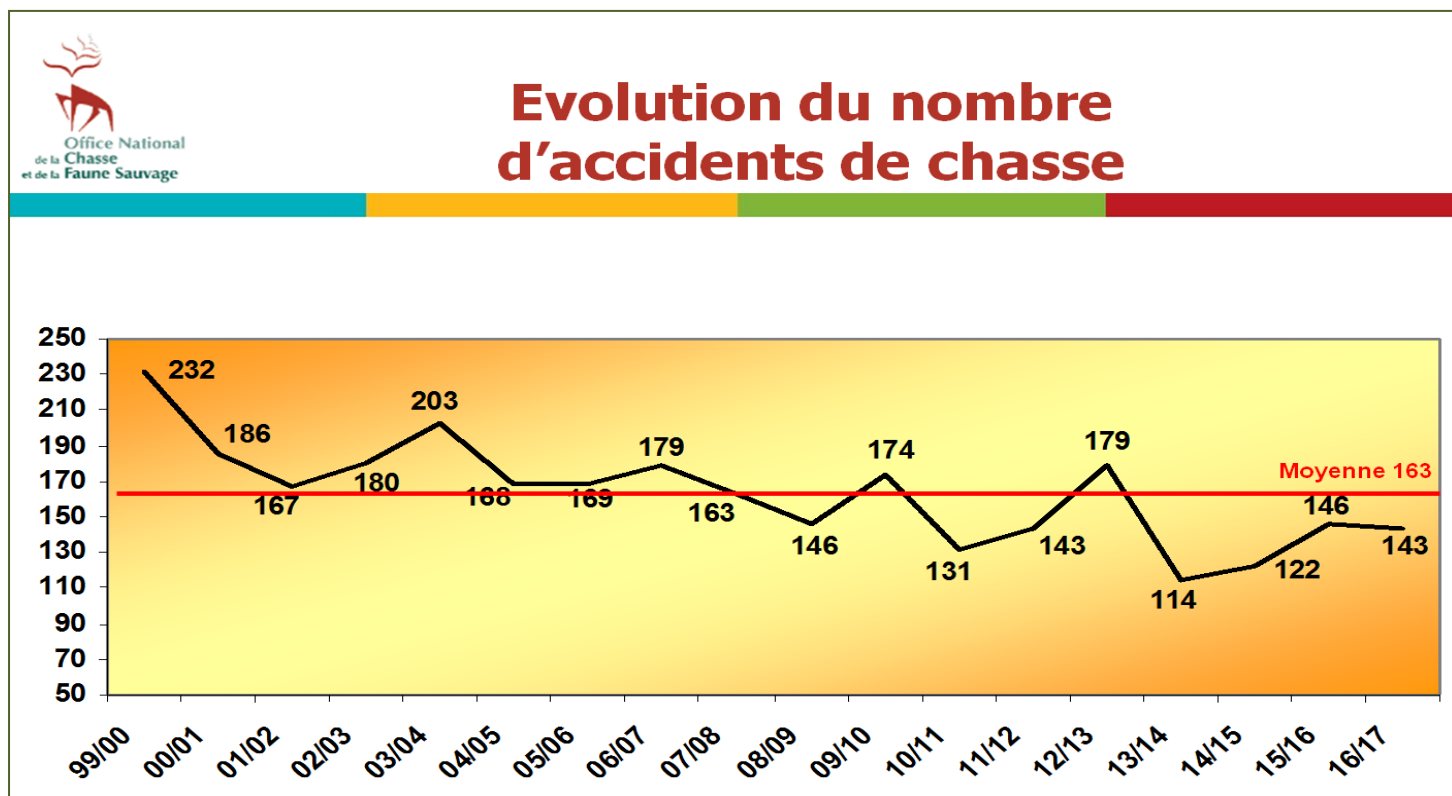
→ Un délégué bénévole et volontaire vous préviendra par mail, du jour et de l'heure approximative de passage du service d'équarrissage afin que vous puissiez acheminer les poches noires congelées dans le bac de collecte.

→ Ce service proposé aux territoires de chasse est gratuit.

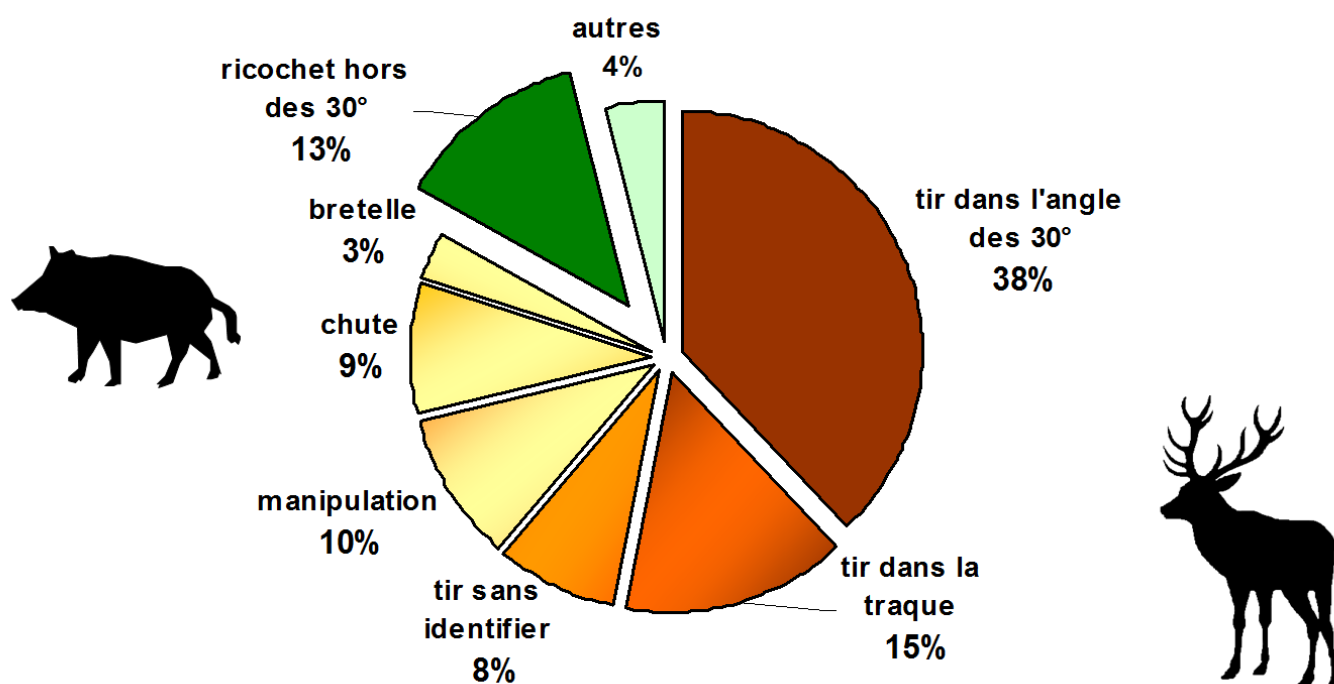


Accidents de chasse : bilan national

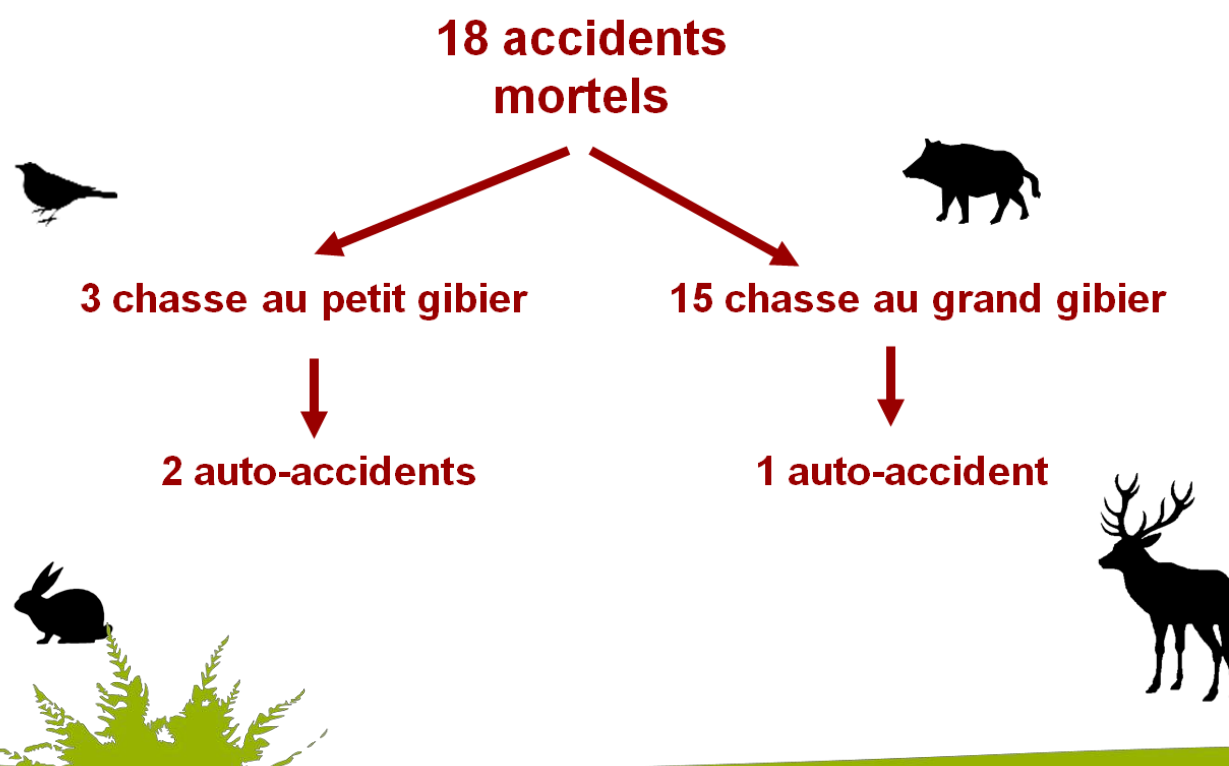
A l'aube de l'ouverture des chasses en battue, nous avons souhaité publier le bilan national des accidents de chasse et les circonstances des accidents. Même si le nombre de battues, les prélèvements de grand gibier et le nombre de munitions tirées augmentent, les résultats sont encourageants mais un accident est toujours un accident de trop.



Circonstances accidents chasse au grand gibier depuis 2003 (969 fiches = 54% des accidents)



Analyses accidents mortels 2016/2017 (18 accidents)



Recherche du sanglier blessé : bracelet de remplacement

Le Conseil d'administration de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente a décidé la mise en place de bracelets de remplacement suite à la recherche sur sanglier blessé pour la saison 2017/2018.

Une fiche devra être remplie par le conducteur agréé ayant effectué la recherche et signée du représentant du territoire de chasse qui l'accompagne.

Cette fiche sera envoyée à la Fédération des Chasseurs Départementale des Chasseurs et un bracelet de remplacement gratuit sera transmis ou retiré par le territoire de chasse.



Enquête Schéma Départemental de Gestion Cynégétique : RESULTATS

Le 2^{ème} schéma arrive à son terme en juin 2018

Pour l'élaboration du 3^{ème}, votre Fédération est le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre.

Pour cette concertation un questionnaire a été transmis par internet aux chasseurs ayant communiqué leur adresse mail et par papier aux responsables de territoire n'ayant pas d'adresse mail, ce qui représentait environ 5 000 chasseurs.

Au préalable, nous avons testé ce questionnaire auprès d'une trentaine de chasseurs.

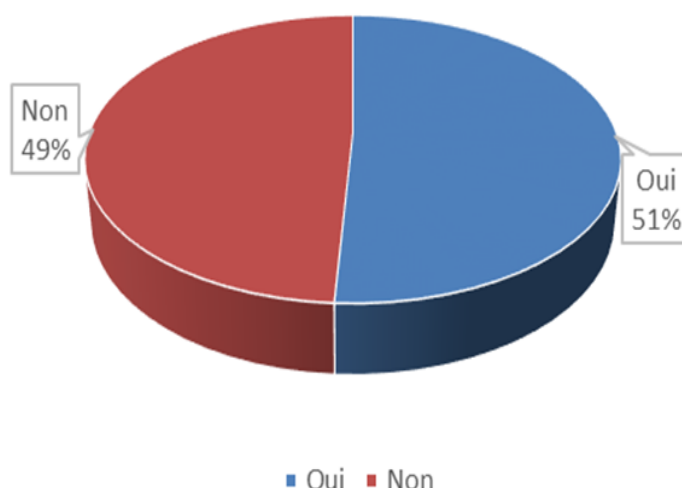
Un grand nombre d'entre vous a répondu au questionnaire, 1 050 réponses ce qui représente 20% des chasseurs consultés.

Vos réponses et suggestions permettront de construire le nouveau projet, porteur de l'avenir de la pratique de la chasse charentaise.

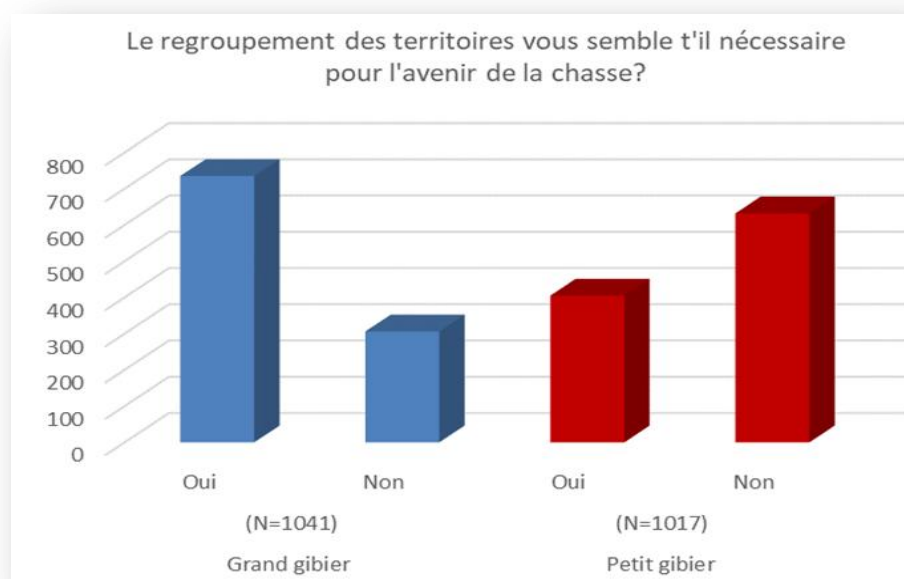
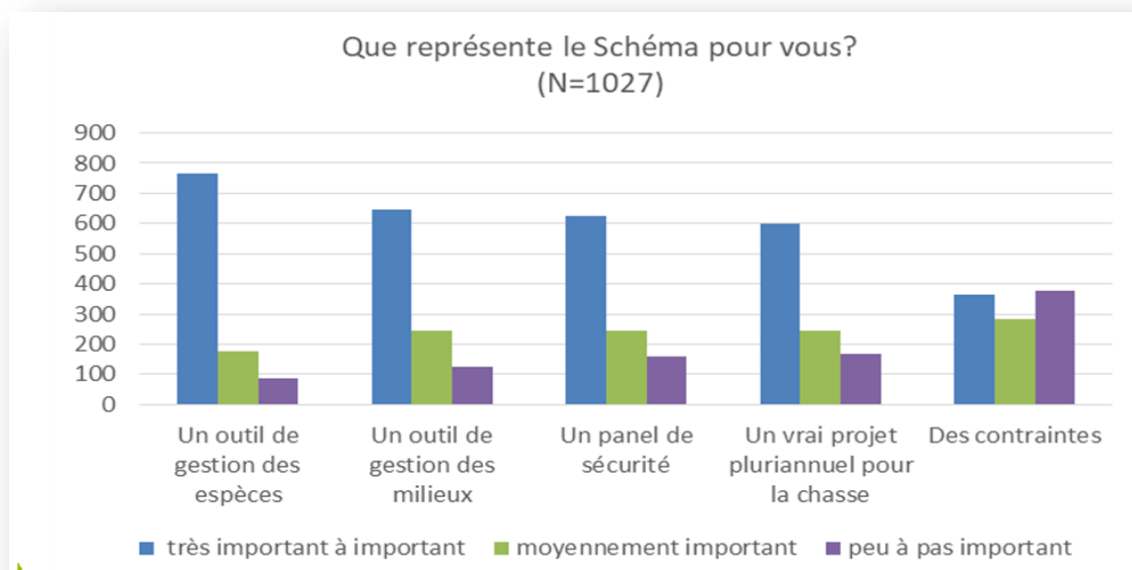
D'ores et déjà certains axes se dégagent :

👉 Obtenir une meilleure connaissance du Schéma 2018-2024

Avez-vous eu connaissance du Schéma départemental de gestion cynégétique 2012/18 ?
(N=1039)

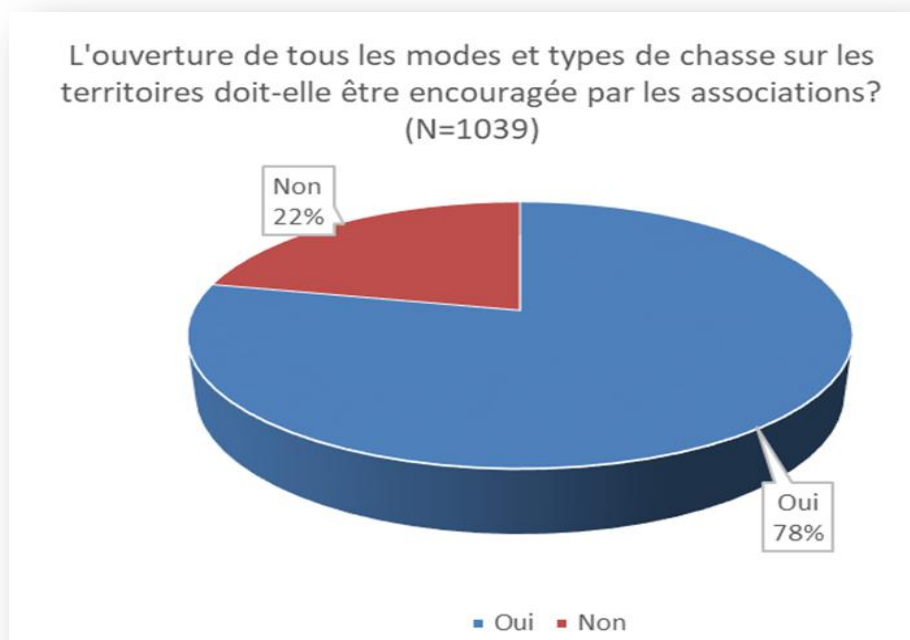


👉 Le Schéma est un outil de programmation et de pérennisation de la chasse Charentaise

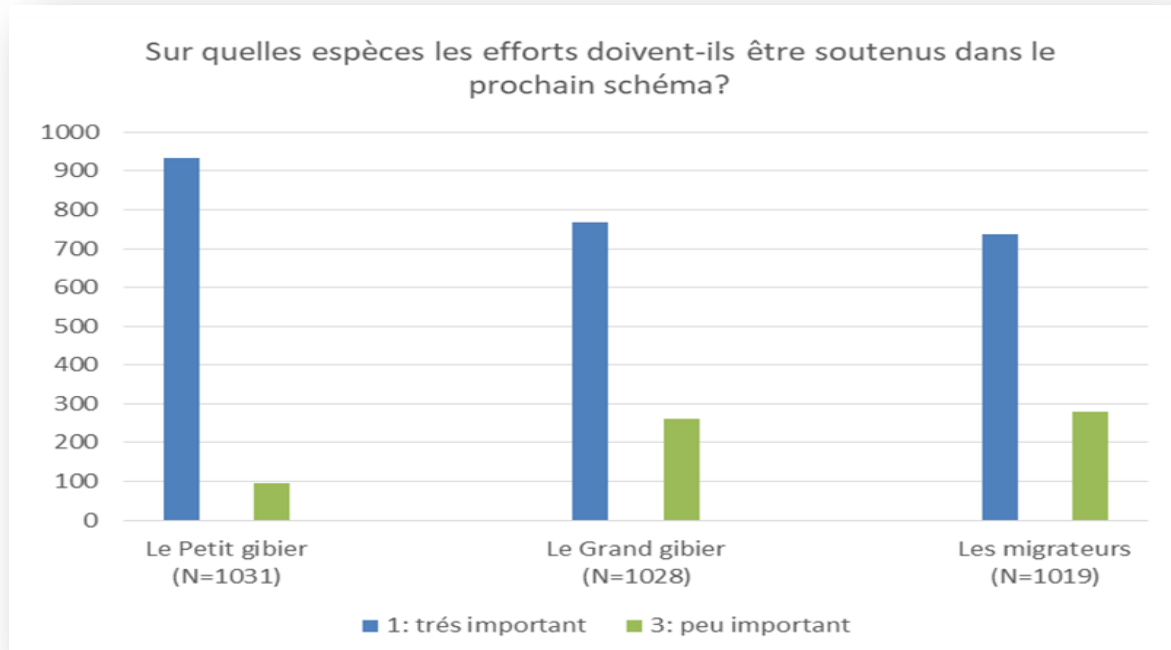


👉 Le regroupement des territoires pour la chasse du grand gibier : la recherche d'efficacité et d'une sécurité toujours plus importante

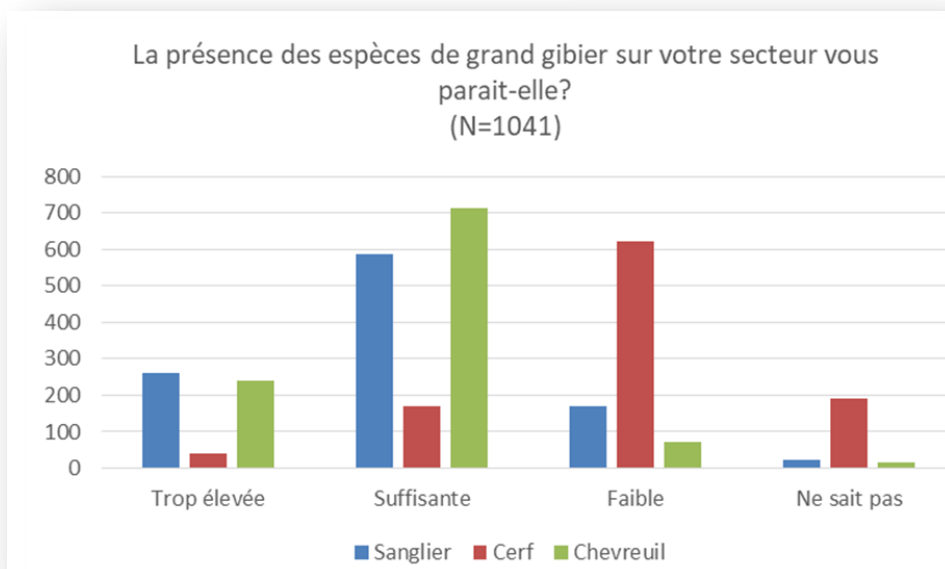
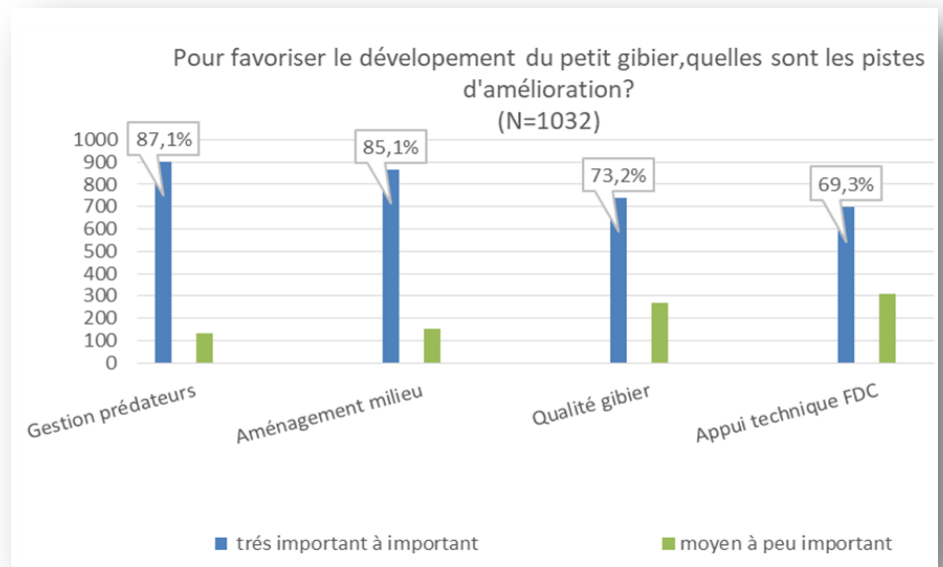
👉 Recruter et fidéliser les chasseurs en ouvrant les territoires à tous les modes de chasse



👉 Le petit gibier : un enjeu majeur pour l'avenir de la chasse

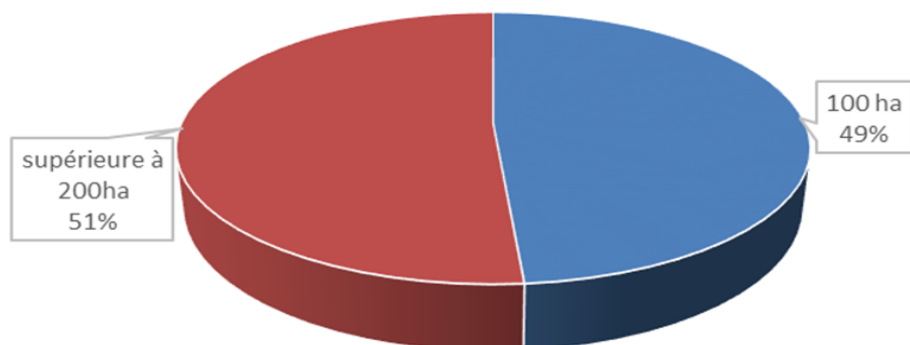


👉 **Une action commune sur plusieurs facteurs en privilégiant les partenariats locaux avec les agriculteurs pour améliorer la qualité des territoires**



👉 **Une volonté majoritaire : ne pas favoriser l'augmentation du grand gibier mais atteindre l'équilibre agro-sylvo-cynégétique**

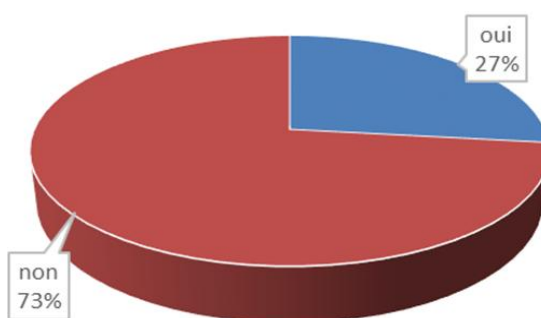
Quelle doit-être la surface minimum pour la chasse en battue
du Cerf et du Sanglier?
(N=768)



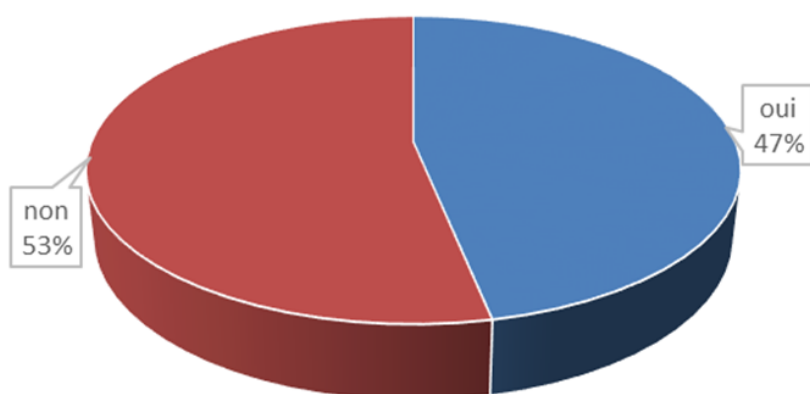
**👉 Des surfaces
suffisamment
importantes pour
pratiquer la
chasse en battue
du grand gibier**

👉 La sécurité avant tout

Le respect des règles de sécurité prévues dans le schéma sont-elles un frein pour réaliser les plans de chasse?
(N=935)

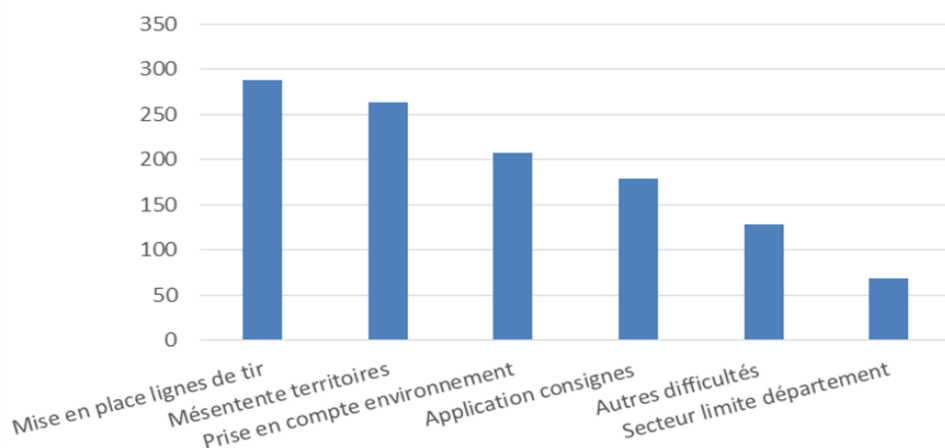


Avez-vous constaté des difficultés sur l'organisation des
battues sur votre territoire?
(N=917)



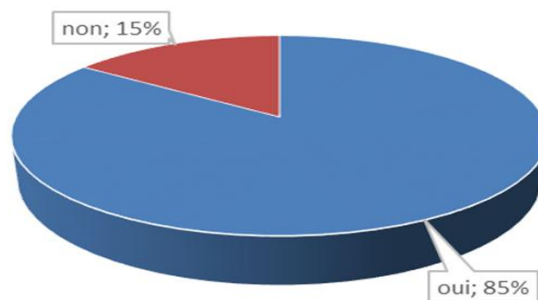
**👉 Des actions
complémentaires
pour améliorer
encore plus la
sécurité des chasseurs
et des non chasseurs**

Difficultés rencontrées sur l'organisation des battues
(N=1134)

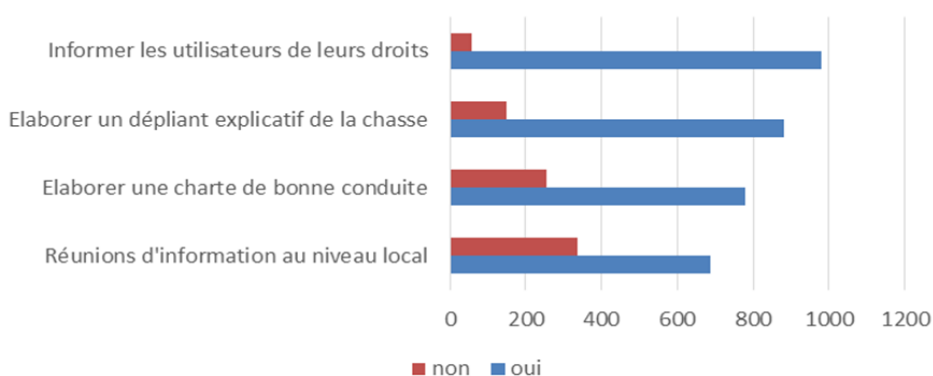


👉 La Fédération des Chasseurs agréée au titre de la protection de l'environnement doit poursuivre ses actions en matière d'éducation à la nature.

Les actions menées auprès des scolaires et du grand public en matière d'éducation à l'environnement, vous semblent-elles pertinentes?
(N=1037)



Quelles sont les informations à mettre en place pour un partage de la nature en bonne intelligence?
(N=1036)



👉 Oui au partage de la nature, mais pas dans le cadre de mesures restrictives pour les chasseurs

Enfin, en terme d'information, 82% des chasseurs considèrent être suffisamment informés par la Fédération des Chasseurs. 78% sont satisfaits de la lettre aux chasseurs et de son contenu.



Mars 2017, le Rouillacais, capital du chien courant

Sous l'égide du club français du Bruno du Jura et des Chiens Courants Suisses, durant 4 jours, les 2, 3, 4 et 5 mars 2017 se tenait, à Genac, le 20^{ème} brevet de chasse. Cette épreuve nationale était patronnée par la Société Centrale Canine et était qualificative pour les coupes de France. 20 ans déjà, l'anniversaire méritait d'être fêté dignement !

L'équipe organisatrice de Genac et du Rouillacais avait mis les petits plats dans les grands. La Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente, la communauté de communes du Rouillacais, les Cognacs Gauthier, le Crédit Agricole, la municipalité de Genac, l'imprimerie Joulé sponsorisaient l'évènement.

Ce brevet, depuis 19 ans, se déroulait traditionnellement sur lièvre sur différentes communes de la région : Genac, Vaux-Rouillac, Saint Cybardeaux, Fleurac, ... avec les droits de suite des sociétés de chasse environnantes.

Changement pour cet anniversaire puisque le vendredi, le gibier roi fut le chevreuil sur les terrains de Villejésus et plus largement sur le pays d'Aigre (en tout 80 000 ha mis à disposition). Merci à Jean-Pierre Rovatti et à son équipe, pour avoir facilité la tenue des brevets sur leurs territoires.



Tout au long de ce week-end, de nombreuses meutes de 6 ou 8 chiens LOF (6 pour le lièvre et 8 pour le chevreuil) ont concouru. Bassets fauve de Bretagne, grands vendéens, Bruno du Jura, Bernois, grands bassets griffons vendéens, gascon-saintongeais, bassets hound, ... se sont affrontés dans une saine émulation.

Dans ce genre d'épreuves, Cynophilie et Cynégétique s'unissent pour mettre en valeur le chien.

Venus de toute la France, les concurrents étaient notés par cinq juges de la Société Centrale Canine : Mireille Deleuze Saurel (Lozère), Patrick Guénolé (Bretagne), Régis Hautier (Gironde), Cyril Moreau (Vendée) et Dominique Texereau (Vienne).

Chaque meute disposait d'un temps imparti (1heure et demie pour le lièvre et 2 heures pour le chevreuil) pour se mettre en valeur.

Le temps sec et chaud qui sévissait depuis plusieurs jours sur la région et un nombre important d'animaux ont pénalisé les conducteurs des meutes « chevreuil ». Seul, Laurent Bétard, avec ses Bruno du Jura, réussit à sortir du lot.

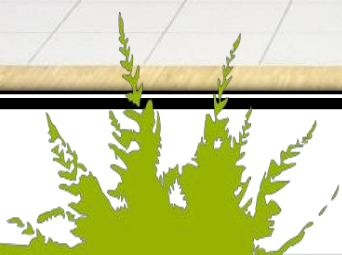
Concernant les épreuves sur lièvre, un changement radical de temps avec une pluie soutenue qui s'invitait, n'améliora pas les conditions météo. Le dimanche, seules deux meutes tirèrent leur épingle du jeu : les Brunos de Gilles Balandreau de Haute-Loire et les Bernois de Franck et Loïc Moufflet, les régionaux de l'étape.



Entre les concours et les nombreuses animations, il ne restait que peu de temps pour souffler : projections vidéo en continu (dont le film réalisé par Seasons, Chasse du lièvre avec des Brunos enCharente, dîner du samedi soir animé par le duo comique « Miky et Francky », repas de clôture avec les trompes du Rallye « Saint-Hubert du pays de Cognac », ...

Nous remercions pour leur présence : Bruno Meunier, président de la FDC16, Pascal Fol, Président du club Français des Bruno et Chiens Courants Suisses ainsi que les maires de Genac et Vaux-Rouillac qui nous ont fait l'honneur d'assister aux épreuves. Un grand merci à tous les bénévoles, qui au fil des quatre jours, n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire que cette manifestation soit parfaitement réussie. Après ce grand moment de convivialité, chacun a regagné sa région en se donnant rendez-vous pour la 21^{ème} édition !

Daniel Bouyat



« À l'écoute du brame »

**Du 7 au 26 septembre 2017
à Cellefrouin**

10,00€ par personne

Renseignements et réservation obligatoire :

Fédération des Chasseurs de la Charente

Pauline DILLERIN

05.45.61.50.71 – 06.72.12.24.00

animation.fdc16@gmail.com

Fédération des Chasseurs de la Charente
Association agréée au titre de la protection de l'environnement



Soirées « A l'écoute du brame » à Cellefrouin par la Fédération des Chasseurs de la Charente et la société de chasse de Cellefrouin.

Chaque année, à la fin de l'été, quand les températures commencent à baisser, le seigneur de nos forêts entreprend à nouveau ses vocalises de ténor.

La Fédération des Chasseurs de la Charente organise, du 7 septembre au 26 septembre 2017, des soirées à l'écoute du brame une fois par semaine.

Ces soirées comprennent une exposition et une projection sur la biologie du cerf, la sortie à l'écoute du brame et un buffet froid.

Informations pratiques :

Jeudi 07/09 – Mardi 12/09 – Mardi 19/09 et Mardi 26/09

Tarif : 10,00€ par personne

A partir de 12 ans

Les soirées à l'écoute du brame commencent à 19h30.

Renseignements et réservation obligatoire.



*Les rencontres
Saint  Hubert*



CHASSORS

Samedi 30 septembre 2017

Organise la sélection départementale :

Les Rencontres St Hubert 2017

Contact : LECLERCQ Patrick 06 88 54 49 28. Mail : chasseur.chassors@orange.fr

Engagement 35 € / chien.

En partenariat avec la FDC16 & CUSCA-16



EPREUVE QUALIFICATIVE POUR LA FINALE RÉGIONALE

MASSIF-CENTRAL-CENTRE-OUEST



**DITES OUI
AU SPORT**

**INITIATIONS
SPORTIVES
GRATUITES**

LA JOURNÉE DE LA CHASSE

DECATHLON

**Le 25 aout 2017 de 09H00 à 22H00
et le 26 aout 2017 de 09H00 à 20H00**

DECATHLON LA COURONNE

Zone commerciale chantemerle 2 - 16400 la Couronne



Votre magasin DECATHLON LA COURONNE vous invite à LA JOURNÉE DE LA CHASSE, le 25 aout 2017 de 09H00 à 22H00 et le 26 aout 2017 de 09H00 à 20H00

PREPARONS ENSEMBLE VOTRE SAISON 2017 - 2018 !

JOURNÉE GRATUITE ET OUVERTE À TOUS AVEC TROIS TEMPS FORTS.

LA PRATIQUE

Des initiations ludiques et des ateliers pédagogiques accessibles à tous vous seront proposés.

L'APPRENTISSAGE

Tout au long de votre initiation, vous serez accompagnés par des experts et des passionnés pour échanger en toute convivialité.

AU PROGRAMME

Nos partenaires vous proposent :

- Présentation de meutes de chiens
- Pour les plus jeunes, initiation, découverte de la Faune Sauvage (FDC 16)
- Présentation de colliers de dressage et repérage
- Echange avec les associations cynégétiques de Charente

De nombreux produits et promotions vous attendent !

DITES OUI AU SPORT !

Rejoignez nous lors de ces deux journées, sous le signe de la passion et du partage !

Renseignements dans votre magasin
DECATHLON LA COURONNE.

DECATHLON
MAGASINS | INTERNET | MOBILE